



**HERBLAY**  
sur-Seine

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Nos réf. : PR/MC/SA

Herblay-sur-Seine, le *26 mai 2023*

### CONVOCATION

Conformément au décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous êtes conviés à la réunion du Conseil municipal en vue de la désignation des délégués supplémentaires et suppléants.

La réunion du Conseil municipal se tiendra le :

**Vendredi 9 juin 2023 à 8h**  
**Salle Simone Veil**

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Désignation des délégués supplémentaires et suppléants du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Je vous rappelle l'importance de votre présence, nécessaire afin d'obtenir le quorum. A défaut, le Conseil municipal devra se tenir par voie d'obligation réglementaire le vendredi 16 juin 2023.

Comptant sur votre présence.



Philippe ROULEAU  
Maire d'Herblay-sur-Seine  
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise